

Festival of Architecture

Join us for the RAIC/OAA annual Festival of Architecture taking place May 24-27, 2017 in Ottawa. Registration opens soon at: festival2017.raic.org

Festival d'architecture

Joignez-vous à nous pour le Festival d'architecture de l'IRAC/OAA qui aura lieu du 24 au 27 mai 2017, à Ottawa. L'inscription débutera bientôt sur le site : festival2017.raic.org/fr

Indigenous Architecture and Design Symposium

The RAIC's first International Indigenous Architecture and Design Symposium *Reconciliation, Place-making and Identity* will be held on Saturday, May 27, 2017 in Ottawa in conjunction with the RAIC/OAA Festival of Architecture. Registration opens soon at: festival2017.raic.org

Symposium sur l'architecture et le design autochtones

Le tout premier symposium international sur l'architecture et le design autochtones de l'IRAC se tiendra sur le thème *Réconciliation, création de lieux et identité* le samedi 27 mai 2017, en marge du Festival d'architecture de l'IRAC/OAA. L'inscription débutera bientôt sur le site : festival2017.raic.org/fr

Membership Renewal

Membership renewal has begun for 2017. RAIC members can log in to their accounts at www.raic.org to renew for 2017. Not yet a member? Check out our special introductory pricing.

Renouvellement de l'adhésion

Le renouvellement des adhésions pour 2017 est en cours. Les membres peuvent maintenant ouvrir une session dans leur compte à www.raic.org et renouveler leur adhésion pour 2017. Pas encore membre? Consultez notre tarification spéciale pour les nouveaux membres.



RAIC | IRAC
Architecture Canada

The RAIC is the leading voice for excellence in the built environment in Canada, demonstrating how design enhances the quality of life, while addressing important issues of society through responsible architecture.
www.raic.org

L'IRAC est le principal porte-parole en faveur de l'excellence du cadre bâti au Canada. Il démontre comment la conception améliore la qualité de vie tout en tenant compte d'importants enjeux sociétaux par la voie d'une architecture responsable.
www.raic.org/fr

Halifax architect and cartoonist John Crace, FRAIC, reflects on culture and the environment under a Trump presidency.

L'architecte et illustrateur d'Halifax, John Crace, FRAIC, réfléchit à la culture et à l'environnement sous une présidence Trump.



Designation Decision Décision de désignation

Maria Cook

Editor, RAIC Journal Rédactrice en chef, Journal de l'IRAC

After much deliberation, the RAIC Board of Directors has decided to not proceed with a proposed change to the MRAIC membership designation. The board has also committed to begin a consultation in 2017 with RAIC members and Canada's architecture community on how the Institute can best serve their needs.

"This is an opportunity to engage on what matters to our members," said RAIC Past President Allan Teramura, FRAIC, at last >

Après en avoir longuement discuté, le conseil d'administration de l'IRAC a décidé de ne pas aller de l'avant avec la modification proposée au port de la désignation « MIRAC » par ses membres. Il s'est également engagé à entamer une consultation auprès des membres et auprès de la communauté architecturale élargie du Canada, en 2017, dans l'objectif de savoir comment l'IRAC peut le mieux répondre à leurs besoins. >

Continued from page 13

December's board teleconference. "We need a clearer understanding of what the architectural community wants and what are the valued experiences that encourage belonging to the RAIC. It's about a bigger vision of who we need to be."

Teramura said the impassioned response from members regarding last year's controversial proposal to change the MRAIC post-nominal underlined the need to involve members in a re-imagining of the RAIC.

"We are also sensitive to the fact that RAIC membership means many things to our members," said Teramura. "After our annual general meeting in 2016, we committed to opening a consultative process. However, rather than dwell on this single issue, a broader approach will be taken to review membership more deeply from the member's perspective."

At the 2016 annual general meeting, the Board of Directors had asked members to approve a motion to replace the MRAIC designation with a new RAIC designation for members who are licensed or registered to practice architecture.

The proposal sought to strengthen the RAIC's influence as an advocate and to protect against misuse of the designation. It was seen as a first step toward the creation of a broader membership that included allied professionals as well as a larger proportion of Canada's licensed and registered architects.

"The perception among some was that we were creating two classes of membership that were not equal," observed RAIC Executive Director Jody Ciufu. "That we were privileging licensed architects above other members."

After the motion was defeated, the Board of Directors took the widespread feedback and thought deeply about next steps.

"Ultimately, we saw a change in the designation as something that would only divide the Institute," said Teramura. "Our goal is service to our members, our profession, and our shared built environment."

The consultation comes at a time of growth for the RAIC in all areas, including practice support, advocacy, and recognition of excellence. The 2017 Festival in Ottawa promises to be one of the biggest.

"This consultation will aim for a fuller

understanding of what RAIC membership is, what value it holds and who the RAIC represents," said Ciufu. "It's all about listening to gain the information we need to create an evidence-based strategy for member retention and growth. The goal is a higher-level understanding of the changing needs of members and how best to serve those needs while creating a valued member experience."

RAIC President Ewa Bieniecka, FIRAC adds: "In 2017, the RAIC celebrates 110 years as a national organization committed to excellence in the built environment. I look forward to fulfilling the direction taken this past year to focus more on member-centric approaches, and working with members together, as Canadians, to strengthen our Institute."

Suite de la page 13

« C'est une occasion de nous attarder aux questions importantes aux yeux de nos membres », a déclaré le président sortant, Allan Teramura, FRAIC, à la téléconférence du Conseil de décembre dernier. « Nous voulons mieux comprendre ce que veut la communauté architecturale et nous voulons savoir quelles sont les valeurs qui encouragent l'appartenance à l'IRAC. Nous voulons avoir une plus grande vision de ce que nous devons être. »

M. Teramura a ajouté que la réaction passionnée suscitée par la proposition controversée de l'année dernière a souligné l'importance de faire participer les membres à une ré-imaginer de l'IRAC.

« Nous sommes également sensibles au fait que l'adhésion à l'IRAC signifie beaucoup de choses pour nos membres », a-t-il dit. « Après notre assemblée générale annuelle de 2016, nous nous sommes engagés à mener une consultation. Toutefois, plutôt que de nous attarder seulement à la désignation, nous adopterons une approche plus vaste pour revoir la question de l'adhésion plus en profondeur, du point de vue des membres. »

Rappelons qu'à l'assemblée générale annuelle de 2016, le conseil d'administration a invité les membres à approuver une motion visant à remplacer la désignation MIRAC par une nouvelle désignation IRAC réservée aux membres qui détiennent un permis d'exercice de l'architecture ou qui sont inscrits auprès d'un ordre professionnel d'architectes.

La proposition était présentée dans un objectif de renforcer l'influence de l'IRAC

en tant que porte-parole de l'architecture, tout en empêchant le mauvais usage de la désignation. Elle était considérée comme une première étape menant à la création d'un effectif élargi comprenant des membres de professions connexes et un plus grand nombre d'architectes canadiens.

« Certains ont pensé que nous étions en train de créer deux catégories de membres distinctes », a souligné la directrice générale de l'IRAC, Jody Ciufu. « Que nous privilégions les architectes par rapport aux autres membres. »

Après le rejet de la motion, le conseil d'administration a tenu compte des nombreux commentaires reçus et a réfléchi longuement aux prochaines étapes.

« Au bout du compte, nous avons réalisé qu'un changement à la désignation ne faisait que diviser l'Institut », a dit M. Teramura. « Notre but est d'être au service de nos membres, de notre profession et de notre passion commune pour l'environnement bâti. »

Le moment est propice à une telle consultation, car l'IRAC connaît une croissance dans tous les domaines de sa mission, notamment dans les domaines de l'aide à la pratique, des activités de sensibilisation et de la reconnaissance de l'excellence. Le Festival de 2017, à Ottawa, en mai prochain, s'annonce comme l'un des plus gros à ce jour.

« Cette consultation aidera l'IRAC à mieux comprendre la composition de son effectif et la valeur de l'adhésion », a ajouté Mme Ciufu. « En écoutant ce que nos membres ont à nous dire, nous cherchons à obtenir l'information dont nous avons besoin pour établir une stratégie de rétention et de croissance de l'effectif fondée sur des données probantes. Le but ultime est de mieux comprendre les besoins évolutifs de nos membres et de savoir comment y répondre de façon optimale tout en créant une expérience enrichissante pour eux. »

Le mot de la fin revient à la présidente de l'IRAC, Ewa Bieniecka, FIRAC : « En 2017, l'IRAC célèbre son 110^e anniversaire en tant qu'organisation dédiée à l'excellence dans l'environnement bâti. J'entends poursuivre dans la voie empruntée l'année dernière et insister encore davantage sur les approches axées sur les membres et je me réjouis à l'idée d'unir mes efforts à ceux des membres pour que tous ensemble, en tant que Canadiens, nous renforçons notre Institut. »

RAIC releases new Document Six

L'IRAC publie une nouvelle édition du Document Six

By Christopher Guly
Par Christopher Guly

Document Six—the Canadian Standard Form of Contract for Architectural Services—has undergone a major refresh that aims to better outline the roles and responsibilities of both architects and clients.

"The purpose of the contract is to create a fair and balanced standard form of agreement that respects the interests and obligations of both the client and the architect," says Pierre Gallant, FRAIC, a member of the eight-person RAIC Practice Support Committee that drafted the revised document.

"The goal is to have it accepted more readily," says Gallant, a past principal with the engineering firm Morrison Hershfield in Vancouver. "We hope that it's perceived as fairer and reduces the use of supplementary conditions that at times create an onus on one party over another."

Document Six replaces the 2006 edition and will be available in both official languages early in 2017, together with a new Guide to Document Six.

It is a consensus-based document, developed with input from owner-client groups in the public and private sectors, provincial and territorial regulators, and insurers.

"Previous versions were perceived as being overly protective of architects and deemed by some clients to be unreasonable, so this version is focused as much on owners as it is on architects," adds Gallant.

Document Six will for the first time include a standard-of-care provision to address "imperfection" of services, explains Ottawa architect Rick MacEwen, FRAIC, a member of the Practice Support Committee.

"We inserted language that acknowledges architects are human and that mistakes will occur," says MacEwen, a partner with Watson MacEwen Teramura Architects in Ottawa. "The agreement strives to differentiate between errors, which are negligent and have not met the standard of care, and other less onerous issues, which architects traditionally correct while executing a project."

Construction lawyer Geza Banfai, who provided the RAIC committee with a legal review of the latest version of Document



Geza Banfai
Construction and infrastructure lawyer
Avocat dans les domaines de la construction et des infrastructures

Six, believes it to be a good example of a contract that reasonably allocates risk and responsibility between a client and an architect.

"Projects are getting more sophisticated and relationships are getting more complicated, which has led to an increasing effort on the part of owner-clients to download risk to architects by amending a standard contract," explains Banfai, who serves as counsel in the advocacy and litigation group at McMillan LLP in Toronto.

The new Document Six provides some flexibility for clients. Services listed in Schedule A can be tailored to meet the specific needs of a project.

It is intended to be a template, says Banfai. "It gives parties a very useful and efficient starting point for whatever tweaks they may wish to make in negotiations.

"But it can't possibly cover a client's unique requirements or unique aspects of a project, which is where supplementary conditions would be useful. Hopefully, though, the greater fairness and balance in the revised Document Six will reduce or eliminate the need for supplementary conditions in the first place."

Jill Eagleson, executive claims consultant for the global insurance company XL Catlin, in Toronto, commonly sees situations where there is no contract or if there is one, it is skewed in favour of clients.

"If the revised document enables and encourages consumers of architectural services to more freely enter into these kinds of agreements, then it's a good thing because every architect on every job should have a contract," says Eagleson, a lawyer who previously practised in the area of insurance defense.

"There was extensive consultation with different stakeholder groups, so there should be a positive outcome." >

“The goal is to have it accepted more readily.” Pierre Gallant

Continued from page 15

The preamble to Document Six states that the relationship between the client and the architect “shall be one of mutual respect, support, openness, and good faith.”

It was guided by the result of the 2014 Supreme Court of Canada case known as *Bhasin v. Hrynew*. In a unanimous decision, the high court held that all parties to a contract have a new common law duty of “honest performance” under the organizing principle of good faith.



Jill Eagleson
Insurance claims consultant
Consultante en gestion des réclamations d'assurance

It also draws inspiration from the Ontario Association of Architects' Standard Form of Contract for Architect's Services (Document 600), says MacEwen. “Documents Six and 600 both have the same DNA in terms of language and structure, with the difference that Document Six is national and will serve architects across Canada.”

He says that the revised Document Six reflects current best practices within architecture and is also intended to harmonize with other industry contracts, such as the Master Agreement Between Owner and Contractor (CCDC 2), released by the Canadian Construction Documents Committee in 2016, and the Engineering Agreement

Between Client and Engineer (ACEC 31), currently being revised by the Association of Consulting Engineering Companies.

“We want to ensure that across professions, we are speaking the same language in terms of concepts and terminology,” says MacEwen.

Members of the RAIC Practice Support Committee are Rodney Kirkwood, MRAIC (Chairman), Rick MacEwen, FRAIC, Pierre Gallant, FRAIC, Francois Hogue, FIRAC, Brian Oakley, FRAIC, James Anderson, MRAIC, Joseph Zareski, MRAIC and Douglas Clancey, FRAIC.

Le Document Six—la formule canadienne normalisée de contrat de services en architecture—a fait l'objet d'une révision majeure visant à mieux décrire les rôles et responsabilités des architectes et des clients.

« Le contrat vise à créer une formule normalisée équitable et équilibrée qui respecte les intérêts et les obligations du client et de l'architecte », souligne Pierre Gallant, FRAIC, un des huit membres du Comité d'aide à la pratique de l'IRAC qui a révisé le document.

« Nous voulons que le document soit accepté plus aisément », ajoute Pierre Gallant, qui est un ancien directeur de la firme d'ingénierie Morrison Hershfield, à Vancouver. « Nous espérons qu'il sera perçu comme étant plus équitable et qu'il réduira l'utilisation de conditions supplémentaires qui occasionnent parfois un fardeau additionnel à une partie par rapport à l'autre. »

La nouvelle édition du Document Six remplace celle de 2006 et elle sera disponible dans les deux langues officielles au début de 2017, de concert avec un nouveau Guide d'utilisation du Document Six.

Le document consensuel a été élaboré avec la contribution de groupes de maîtres d'ouvrage et de clients des secteurs public et privé, d'organismes de réglementation provinciaux et territoriaux et d'assureurs.

« Les versions antérieures étaient perçues comme étant surprotectrices à l'égard des architectes et certains clients les trouvaient déraisonnables. Cette version est donc axée autant sur les maîtres d'ouvrage que sur les architectes », ajoute M. Gallant.



Pierre Gallant, FRAIC
Member of Practice Support Committee
Membre du Comité d'aide à la pratique

Le Document Six comprendra pour la première fois une disposition sur une norme de diligence pour tenir compte de « l'imperfection » des services, explique Rick MacEwen, FRAIC, un architecte associé de la firme Watson MacEwen Teramura Architects, d'Ottawa, également membre du Comité d'aide à la pratique.

« Nous avons inséré une clause qui reconnaît que les architectes sont des êtres humains et que des erreurs seront commises », dit-il. « La formule de contrat s'efforce de faire la distinction entre les erreurs qui relèvent de la négligence et qui ne respectent pas la norme

« Nous voulons que le document soit accepté plus aisément. » Pierre Gallant

de diligence et les autres problèmes moins onéreux que les architectes corrigent généralement pendant la réalisation d'un projet. »

Geza Banfai, avocat du domaine de la construction, qui a effectué un examen juridique de la dernière version du Document Six pour le comité de l'IRAC, croit que c'est un bon exemple d'un contrat qui répartit raisonnablement le risque et la responsabilité entre un client et un architecte.

« Les projets sont de plus en plus sophistiqués et les relations de plus en plus complexes, ce qui a amené les maîtres d'ouvrage et clients à essayer de plus en plus à décharger le risque sur les architectes en modifiant un contrat normalisé », explique l'avocat qui agit comme conseiller au sein du groupe litige chez McMillan LLP, à Toronto.

Le nouveau Document Six offre une certaine souplesse aux clients. Les services énumérés à l'Annexe A peuvent être adaptés pour répondre aux besoins particuliers d'un projet donné.

Cette annexe est un canevas, dit Me Banfai. « Elle donne aux parties un point de départ très utile et efficace pour apporter tous les ajustements qu'elles désirent inclure aux négociations. »

« Elle ne peut toutefois couvrir certaines exigences particulières d'un client ou des aspects uniques d'un projet, comme le font les conditions supplémentaires. Heureusement, puisque le Document Six est plus équitable et plus équilibré, les conditions supplémentaires ne seront plus ou presque plus utilisées en premier lieu. »

Jill Eagleson, consultante de direction en gestion des réclamations pour la compagnie d'assurances mondiale XL Catlin, établie à Toronto, voit souvent des situa-

tions dans lesquelles il n'y a aucun contrat ou, s'il y en a un, c'est un contrat qui favorise les clients.

« Si la nouvelle version du document incite les consommateurs de services d'architecture à conclure plus librement ce type de convention, c'est une bonne chose, car tous les architectes devraient avoir un contrat, pour tous les projets », souligne Mme Eagleson, une avocate qui a auparavant exercé dans le domaine de la défense en assurance.



Rick MacEwen, FRAIC
Member of Practice Support Committee
Membre du Comité d'aide à la pratique

« Ce document a fait l'objet d'une vaste consultation auprès de divers groupes de parties intéressées. Il devrait donc recevoir un accueil positif. »

Dans son préambule, le Document Six énonce que la relation entre le client et l'architecte « doit en être une de respect mutuel, de soutien, d'ouverture et de bonne foi. »

La révision du Document Six a notamment été guidée par le jugement prononcé par la Cour suprême du Canada en 2014 dans la cause *Bhasin c. Hrynew*. Dans une décision unanime, la Cour a statué que toutes les parties à un contrat ont une nouvelle obligation générale « d'honnêteté » en vertu du principe de l'exécution de bonne foi de la common law.

Elle s'est aussi inspirée de la Standard Form of Contract for Architect's Services [Document 600] de l'Ontario Association of Architects, ajoute M. MacEwen. « Les Documents Six et 600 ont le même ADN sur les plans du libellé et de la structure, la différence étant que le Document Six est de portée nationale et servira aux architectes de tout le Canada. »

Il ajoute que le nouveau Document Six reflète les pratiques exemplaires actuelles en architecture et vise également une harmonisation avec les autres contrats de l'industrie, comme la Convention-cadre entre maître de l'ouvrage et entrepreneur (CCDC 2C), publiée par le Comité canadien des documents de construction en 2016, et la Convention entre le client et l'ingénieur (AFIC 31), en cours de révision par l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils du Canada.

« Nous voulons nous assurer que nous parlons le même langage sur les plans des concepts et de la terminologie », a conclu Rick MacEwen.

Les membres du Comité d'aide à la pratique de l'IRAC sont Rodney Kirkwood, MRAIC (président), Rick MacEwen, FRAIC, Pierre Gallant, FRAIC, François Hogue, FIRAC, Brian Oakley, FRAIC, James Anderson, MRAIC, Joseph Zareski, MRAIC, et Douglas Clancey, FRAIC.

The Ewa Bieniecka File



Age: 57

Born: Montreal, Quebec January 28, 1960

Education: B.Sc. in Architecture; B.A. in Architecture; Post-Professional Master in Architecture, all from McGill University in Montreal.

RAIC: Elected to the national board in 2013 as regional director for Quebec, for term starting in 2014. Elected second vice-president in 2015 and first vice-president in 2016.

Career: Worked at Blouin and Blouin Associates, John Schreiber Architect and Landscape Architect, and Arcop (later Architecture49), all in Montreal. Major projects: East Block Rehabilitation (Phase 1) and West Block Rehabilitation, Parliament Hill, Ottawa; Reconstruction of the Grande Allée Armoury, Quebec City; Rehabilitation of the Government Conference Centre, Ottawa.

Adjunct professor at McGill University School of Architecture (2000-2007).

Researcher at the John Bland Canadian Architecture Collection at McGill University (1998-2002).

Currently works as a heritage conservation architect.

Community: Served on the board of directors of the Visual Arts Centre in Montreal; member of the City of Montreal Heritage Council.

Family: Three adult children, Julian, Natalie, and Yvonne. Met husband Edward Hercun in architecture school. Since June 2016, divides her time between home in Montreal and work in Ottawa.

On becoming an architect and the 78th president of the RAIC

Expo 67 had a big influence on my interest in architecture. I'd go every evening with my parents; we'd take the Metro, pop out on the islands and discover a different and enchanting world.

Over the past 30 years, I've had the privilege to work in small firms and large firms, and to be involved in academia and research. I've had strong role models and received a lot of support. I've worked to balance family and career.

I think the challenges that I have faced are not specific to women. Both men and women want a positive work culture, meaningful work, and better opportunities.

In 2003, when I was 43 years old, I went back to university and completed a post-professional Masters. My research focused

Exploring Essaouira, Morocco in 2014

Visite d'Essaouira, au Maroc, en 2014

on specialized medical technologies in the home. This was a period of transition. Away from practice for a few years to raise three small children, I needed to gain confidence and reintegrate myself into the profession.

In 2005, I joined ARCOP and worked there for a decade. As a Senior Architect and later as Practice Leader with Architecture49, I had the opportunity to work on many joint venture projects. Among them were the West Block Rehabilitation and the interim House of Commons Chamber on Parliament Hill in Ottawa with Fournier, Gersovitz, Moss (now EVOQ) and an international design competition for the Musée National des beaux-arts du Québec with David Chipperfield Architects (UK.)

I joined the RAIC in 2010 and ran for the position of regional director for Quebec in 2013. I want to advocate that architecture is culture and that it defines us.

I believe that if architects want to make a change and have influence, we have to speak as with one voice. Architects have to lobby for change in design procurement and make the business case for the social and cultural value of excellent design.

La fiche d'Ewa Bieniecka

Âge : 57 ans

Lieu de naissance : Montréal, Québec, le 28 janvier 1960

Études : B.Sc. en architecture; B.A. en architecture; maîtrise post-professionnelle en architecture, tous à l'Université McGill, à Montréal.

IRAC : élue membre du conseil d'administration en 2013 à titre d'administratrice régionale pour le Québec pour un mandat commençant en 2014. Éluée deuxième vice-présidente en 2015 et première vice-présidente en 2016.

Carrière : a travaillé chez Blouin et Blouin Associés, John Schreiber architecte et architecte de paysage et Arcop (devenue plus tard Architecture49), trois firmes de Montréal. Principaux projets : réhabilitation de l'édifice de l'Est (phase 1) et réhabilitation de l'édifice de

Conseil du patrimoine de Montréal.

Famille : mère de trois enfants aujourd'hui adultes, Julian, Natalie et Yvonne. A rencontré son mari Edward Hercun à l'école d'architecture. Depuis juin 2016, elle partage son temps entre sa résidence à Montréal et son travail à Ottawa.

Architecte et 78e présidente de l'IRAC

L'Expo 67 a joué un rôle déterminant dans l'intérêt que je porte à l'architecture. J'y suis allée tous les soirs avec mes parents; nous prenions le métro pour nous rendre dans les îles et découvrir un monde différent et enchanteur.

Au cours des 30 dernières années, j'ai eu le privilège de travailler dans de petits et de grands cabinets et de travailler dans le milieu universitaire

I believe that if architects want to make a change and have influence, we have to speak as with one voice.

Je crois que si les architectes veulent changer les choses et avoir de l'influence, ils doivent parler d'une seule et même voix.

l'Ouest, sur la Colline du Parlement, à Ottawa; reconstruction du Manège militaire Grande Allée, à Québec; et réhabilitation du Centre de conférences du gouvernement, à Ottawa.

Professeure auxiliaire à l'École d'architecture de l'Université McGill (2000-2007).

Chercheuse pour la Collection d'architecture canadienne John Bland à l'Université McGill (1998-2002).

Actuellement, architecte en conservation du patrimoine.

Communauté : a siégé au conseil d'administration du Centre des arts visuels, à Montréal; a été membre du

et celui de la recherche. J'ai eu d'excellents modèles et j'ai reçu beaucoup de soutien. Je me suis efforcée d'équilibrer la famille et la carrière.

Je pense que les défis auxquels j'ai dû faire face ne sont pas particuliers aux femmes. Tant les hommes que les femmes aspirent à une culture du travail positive, à un travail significatif et à de meilleures possibilités de carrière.

En 2003, à l'âge de 43 ans, je suis retournée à l'université pour obtenir une maîtrise post-professionnelle. Mes recherches ont porté sur les technologies médicales spécialisées à domicile. C'était pour moi une période de transition. N'exerçant pas la profession depuis quelques années pour élever trois jeunes enfants, j'avais besoin de reprendre confiance et de réintégrer la profession.

En 2005, je me suis jointe à la firme ARCOP où j'ai travaillé pendant une dizaine d'années. À titre d'architecte senior et plus tard, de chef de la pratique chez Architecture49, j'ai eu l'occasion de travailler à plusieurs projets réalisés en consortium. Parmi ceux-ci, la réhabilitation de l'édifice de l'Ouest et les locaux provisoires de la Chambre des communes sur la Colline du Parlement, à Ottawa, avec la firme Fournier, Gersovitz, Moss (devenue plus tard EVOQ) et un concours d'architecture international pour le Musée National des beaux-arts du Québec avec David Chipperfield Architects, du Royaume-Uni.

J'ai adhéré à l'IRAC en 2010 et j'ai posé ma candidature comme administratrice régionale pour le Québec en 2013. Je veux faire valoir que l'architecture fait partie de la culture et qu'elle nous définit.

Je crois que si les architectes veulent changer les choses et avoir de l'influence, ils doivent parler d'une seule et même voix. Les architectes doivent plaider en faveur du changement dans l'approvisionnement en services de conception et démontrer la valeur sociale et culturelle de l'excellence du design.

Moriyama RAIC International Prize

Submissions for the Moriyama RAIC International Prize are due by March 8, 2017. Architects from all over the world, including Canada, are eligible to apply for the CAD \$100,000 award.

Details at:

Moriyama.raic.org.

Prix international Moriyama IRAC

Les candidatures au Prix international Moriyama IRAC doivent être soumises avant le 8 mars 2017. Les architectes de partout dans le monde et du Canada peuvent participer à ce prix d'une valeur de 100 000 \$ CA.

Pour en savoir plus :

Moriyama.raic.org.

2017 Festival of Architecture

Festival d'architecture de 2017



FESTIVAL
OF ARCHITECTURE

OTTAWA 2017

ARCHITECTURE 150

Maria Cook

Editor, RAIC Journal Rédactrice en chef, Journal de l'IRAC

The 2017 Festival of Architecture, being held in Ottawa May 24-27, offers an excellent opportunity to obtain continuing education credits, network and socialize, all against the backdrop of Canada's 150th birthday celebrations in the nation's capital.

The Royal Architectural Institute of Canada (RAIC) and the Ontario Association of Architects (OAA) have partnered to present the Festival under the theme of Architecture 150. The four-day event takes place at the Westin Hotel, steps from Parliament Hill, the ByWard Market and the Rideau Canal, a UNESCO World Heritage Site.

Adding to the sense of this historic occasion, the RAIC will mark the 110th anniversary of its founding as Canada's national architecture association.

"We invite architects from across Canada and international guests to join us in the nation's capital," says RAIC President Ewa Bieniecka, FIRAC. "The 2017 RAIC/OAA Festival of Architecture will be a once-in-a-lifetime experience that you won't want to miss."

Registration opens in March at festival2017.raic.org.

Delegates are urged to book soon as rooms are filling up fast. The national capital region's many attractions include award-winning restaurants, historic sites, national museums and must-see architecture by architects such as Moshe Safdie, FRAIC, Arthur Erickson, and Ernest Cormier.

The Festival kicks off Wednesday, May 24 with an opening party at the Canadian War Museum. During the conference, delegates will have the opportunity to participate in about 90 sessions and architectural tours.

The RAIC Emerging Practitioners chapter will host special events for interns, and

the OAA Admission Course will be held during the Festival, a mandatory requirement for licensure for interns in Ontario.

Festival is also where the profession recognizes achievement. On Thursday, May 25, the RAIC College of Fellows will hold its convocation ceremony at the Canadian Museum of History and induct new members. The President's Dinner and Awards Gala on Friday, May 26, will celebrate excellence in the built environment as the RAIC and OAA bestow a variety of awards.

On the final day, May 27, the RAIC will host the first-ever International Indigenous Architecture and Design Symposium at the Wabano Centre. Join friends and colleagues to learn, connect and celebrate at the 2017 Festival of Architecture.

Le Festival d'architecture de 2017, qui se tiendra à Ottawa du 24 au 27 mai, offre une excellente occasion d'obtenir des crédits de formation continue, de réseauter et de socialiser, tout cela, en marge des célébrations du 150e anniversaire du Canada dans la capitale nationale.

L'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) et l'Ontario Association of Architects (OAA) se sont associés pour présenter le Festival sur le thème Architecture 150. L'événement de quatre jours se déroulera à l'hôtel Westin, à quelques pas de la Colline du Parlement, du marché By et du canal Rideau, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ajoutant au caractère historique de ce contexte, l'IRAC soulignera le 110e anniversaire de sa fondation comme association d'architecture nationale.

« Nous invitons les architectes des quatre coins du Canada et nos invités internationaux à se joindre à nous dans la capitale de notre pays », a déclaré la présidente de l'IRAC, Ewa Bieniecka, FIRAC. « Le Festival d'architecture IRAC/OAA de

2017 sera une expérience unique que vous ne voudrez pas manquer. »

Vous pourrez vous y inscrire dès le mois de mars, à festival2017.raic.org/fr.

Nous vous invitons à réserver votre chambre rapidement, car les hôtels affichent vite complet. La région de la capitale nationale offre de nombreux attraits, notamment des restaurants primés, des lieux historiques, des musées nationaux et des bâtiments conçus par des architectes de renom, comme Moshe Safdie, FRAIC, Arthur Erickson et Ernest Cormier.

Le lancement du Festival aura lieu le mercredi 24 mai, avec une fête d'ouverture au Musée canadien de la guerre. Pendant les jours qui suivront, les délégués auront l'occasion de participer à quelque 90 séances de formation et visites architecturales.

Les futurs membres de la profession pourront quant à eux participer aux activités spéciales du regroupement IRAC Relève professionnelle et les stagiaires de l'Ontario pourront suivre l'OAA Admission Course, une exigence de l'admission dans cette province.

Le Festival sera également l'occasion de reconnaître les carrières d'exception et l'excellence. Le jeudi 25 mai, le Collège des fellows de l'IRAC tiendra sa cérémonie d'intronisation au Musée canadien de l'histoire. Le dîner des présidents et gala de remise des prix aura lieu le vendredi 26 mai. L'IRAC et l'OAA y remettront divers prix soulignant l'excellence dans le cadre bâti.

Lors de la dernière journée, le 27 mai, l'IRAC accueillera le tout premier symposium international sur l'architecture et le design autochtones au Centre Wabano.

Joignez-vous à vos amis et collègues pour apprendre, tisser des liens et célébrer dans le cadre du Festival d'architecture de 2017.